

Semaine
canadienne de la
sécurité en milieu
agricole – du 14 au
20 mars 2007

BULLETIN N° 1

LA FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'AGRICULTURE
1101-75, rue Albert, Ottawa, Ontario K1P 5E7
Téléphone: (613) 236-3633 Télécopieur: (613) 236-5749 farmsafety@cfafca.ca

Sécurité des élévateurs à vis

L'invention de l'élévateur à vis a grandement simplifié la manipulation du grain et permis d'éviter de nombreuses heures de labeur ardu et fastidieux. Néanmoins, en dépit de tout le travail qu'ils permettent de simplifier, les élévateurs à vis ont causé un plus grand nombre de blessures et de décès chez les agriculteurs et les enfants que tout autre machine, par rapport au nombre d'heures d'utilisation. Lacérations, amputations, fractures et électrocutions – ces blessures souvent associées à l'utilisation des élévateurs à vis peuvent toutes être évitées en ayant recours à des pratiques de travail et à des machines sécuritaires.

« Protégez vos membres » est le thème de la campagne canadienne de la sécurité en milieu agricole de cette année, qui porte principalement sur les points de pincement, les écrasements, les emmêlements et l'importance des dispositifs protecteurs. Cette campagne d'une durée d'un an sera lancée en même temps que la Semaine canadienne de la sécurité en milieu agricole (SCSMA), du 14 au 20 mars 2007, qui encouragera les agriculteurs de partout au Canada à inspecter et réparer tous les boucliers et les gardes de leurs machines. La campagne SCSMA est présentée par la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA) et l'Association canadienne de sécurité agricole (ACSA), en partenariat avec Financement agricole Canada (FAC) et Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC).

« Tous les incidents reliés aux élévateurs à vis sont évitables », précise Glen Blahey, président de l'ACSA. « Veillez à ce que tous ceux qui font fonctionner les élévateurs réalisent et comprennent les risques auxquels ils s'exposent. Il suffit de quelques minutes de prudence pour éviter une vie entière de regrets. »

Laissez toujours les protecteurs en place. Des protecteurs en place et intacts réduisent de beaucoup les chances d'être happé par des pièces en mouvement. De même, les grilles d'entrée, à la base de l'appareil, aident à empêcher que les mains ou les pieds se prennent entre la vis sans fin et le tube. Éloignez toujours les enfants des élévateurs en marche!

Mettez en marche les élévateurs de façon sécuritaire. Un élévateur à vis sécuritaire est muni d'un embrayage et d'un démarreur. Certains élévateurs plus anciens sont mus par de petits moteurs à essence qui ne comportent ni embrayage ni démarreur, et sont lancés en tirant sur l'entraînement par courroie – UNE PRATIQUE EXTRÊMEMENT DANGEREUSE! Cette méthode constitue une invitation à se faire blesser en se faisant prendre entre la courroie et la poulie. Les élévateurs qui nécessitent ce genre de démarrage devraient être mis à jour en les équipant d'un embrayage et d'un démarreur, à corde ou électrique.

Videz l'élévateur avant de le stopper. Un élévateur à grain vide est toujours plus facile à faire démarrer qu'un élévateur chargé. C'est également plus sécuritaire. Un élévateur rempli ou partiellement rempli risque d'être mal équilibré et de se renverser lorsqu'il est déplacé, et de blesser l'opérateur ou les spectateurs en plus d'endommager la machine. Sauf en cas d'urgence, laissez toujours l'élévateur se vider avant de l'arrêter.

Soyez prudent en déplaçant un élévateur. Regardez toujours vers le haut! On trouve souvent des fils électriques aériens à proximité des silos. Lorsqu'un élévateur vient en contact avec des fils électriques et que votre corps ou la machine que vous conduisez complète le circuit électrique jusqu'à la terre, il y aura probablement électrocution. Regardez toujours au-dessus de vous lorsque vous déplacez un élévateur à grains et, lorsque c'est possible, demandez à quelqu'un de surveiller la distance avec les fils.

Régalez soigneusement la hauteur de l'élévateur. Il y a une limite à la hauteur à laquelle vous pouvez régler de façon sécuritaire un élévateur à vis. La plupart des élévateurs sont munis d'un rail le long duquel glisse le dispositif du haut. Plusieurs de ces rails ne sont pas munis de butoirs. Lorsque la section du haut parvient à la limite du rail, l'élévateur descendra – et vite! Des blessures mortelles ont résulté de ce type de situation. Si ce n'est pas déjà fait, installez des butoirs à la limite supérieure des rails de vos élévateurs. Ne dépassez jamais la hauteur recommandée pour un élévateur – utilisez plutôt un élévateur plus long.

Ne tentez jamais de saisir la manivelle. Si la manivelle de réglage de la hauteur de l'élévateur vous échappe des mains pendant que vous ajustez l'appareil, ne tentez pas de l'arrêter ou de la saisir. LAISSEZ-LA ALLER! Des tentatives en vue de saisir une manivelle en mouvement ont entraîné la fracture de plusieurs bras et poignets.

Installez soigneusement et bloquez les roues. Un élévateur à vis peut rouler ou bouger pendant qu'il fonctionne et se remplit de grain. Empêchez l'élévateur de se déplacer en bloquant toujours les roues à l'aide de cales placées en avant et en arrière de chaque roue. Ancrez également le châssis de l'élévateur au sol. Pour être sécuritaire, l'élévateur doit être placé sur un terrain plat et être complètement stable.

Autres précautions. Assurez-vous de porter des vêtements bien ajustés lorsque vous travaillez près d'un élévateur à vis. Des vêtements lâches et de longs lacets peuvent facilement s'emmêler dans les pièces en rotation. Un vêtement happé par la machine attirera le corps dans la machine et causera de graves blessures.

Limitez le nombre de personnes autour de l'élévateur pendant son opération. Seuls les gens essentiels à son fonctionnement devraient se trouver sur place – ne tolérez pas de visiteurs ou de spectateurs.

Stoppez toujours la machine lorsque des débris (paille, paillettes, etc.) commencent à causer un problème. Ne vous servez jamais de vos mains ou de vos pieds pour dégager des débris d'une machine en mouvement.

Les élévateurs à vis sont des machines très utiles qui permettent de sauver beaucoup de temps. Ce sont également des appareils très dangereux lorsqu'ils ne sont pas utilisés et entretenus correctement. La FCA, de même que l'ACSA, FAC et AAC désirent rappeler aux agriculteurs canadiens « *Protégez vos membres* » en prenant ces précautions, afin de réduire les possibilités d'accident sur vos fermes. Les pratiques de sécurité constituent toujours une assurance peu coûteuse.

- 30 -

Pour plus de renseignements, communiquez avec:

Theresa Whalen-Ruiter, coordonnatrice de la sécurité à la ferme de la FAC

Téléphone/télécopieur 613.731.7321 Courriel: farmsafety@cfafca.ca

Pour télécharger cet article, consultez les sites Web www.cfa-fca.ca ou www.casa-acsa.ca